



Resiliation formation a distance

Par **clelia59219**, le **12/11/2015** à **21:48**

bonjour

voila j'ai un soucis j'ai souscrit a une formation a distance pour être assistante médicale
le 21/08/2015

je ne souhaite pas continuer que je n'ai jamais commencer d'ailleurs cette formation je leur et
déjà expliquer plusieurs fois au téléphone il ont quand même voulu prélevé sur le compte 2
fois le paiement a était refuser maintenant il me menace de me mettre au contentieux puis au
huissier hors je n'ai jamais renvoyer l'offre de prêt je suis perdu je ne sais pas quoi faire n'y
quoi leur répondre

quelqu'un peut t'il m'aider

merci